

Date de la convocation : **30/06/2020**

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

Nombre de Conseillers Présents : **34**

Nombre de Conseillers Absents/Excusés : **1**

Nombre de Pouvoirs : **1**

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, lundi 6 juillet 2020 à 19h00 au Manège.
44 délibérations étaient à l'ordre du jour. M. Théo GROLEAS a été désigné Secrétaire de Séance.

01 - Proposition d'une liste de contribuables pour la Commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal a proposé les listes des commissaires titulaires et suppléants suivants pour la Commission Communale des Impôts Directs qui sera transmis au Directeur Départemental des finances publiques :

COMMISSAIRES TITULAIRES

M. Marc VOCANSON, M. Fernand FIORUCCI, M. Jérôme GARON, M. Christian BOIRON, M. Gérard DEFAIX, M. Erkan BAYRI, M. Raymond COLELLA, Mme Monique LOUCHARD, Mme Marie-George MIRIBEL, M. René MILAN, M. Bernard LINAGE, M. Gilbert CHASTELIERE, M. Eric MARSELLA, M. Jean-Louis GERAUD, Mme Yvonne CHAPUIS, M. Jacques DUC.

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Mme Laurence MERLE, M. Jean-Paul LEROY, M. Norbert GARROUX, M. Yves BONNET-BERGER, M. Camille CAUPIN, M. Philippe ROCHE, Madame Chantal CLUSEL, M. Serge CHASTELIERE, M. Manuel CULIANEZ, M. Patrick DUSSENE, M. Yves GARNIER, M. Xavier GRIMAULT, M. Robert LAPANDERY, M. Jean LIENHART, Mme Monique OLAGNON, M. Alain GARON.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

02 - Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et a approuvé la création et la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme suit :

- Président : Monsieur le Maire ou son représentant
- 5 élus titulaires (dont 4 membres de la majorité et 1 membre de l'opposition) et 5 élus suppléants (dont 4 membres de la majorité et 1 membre de l'opposition),
- 2 représentants d'associations locales

La commission pourra inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraîtra utile.

Le Conseil Municipal a proposé en qualité de membres de la commission consultative des services publics locaux les élus suivants :

Titulaires

- Mme Michèle CEDRIN
- M. Patrick CURTAUD
- Mme Hilda DERMIDJIAN
- M. Frédéric DUBOUCHET
- Mme Florence DAVID

Suppléants

- Mme Maryline SILVESTRE
- M. Seyit YILMAZ
- Mme Annie DUTRON
- Mme Christelle SORET
- M. Jean Philippe IZAMBERT

Il a proposé en qualité de représentants d'associations locales pour la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

- L'association UFC-QUE CHOISIR de Vienne et sa Région représentée par son président
- L'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) Vienne et environs représentée par son président

Le Conseil Municipal a donné délégation au Maire, pour la durée du mandat, pour la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux lorsque son avis sera requis pour les projets de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, ou de partenariat, tel que prévu à l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération,

03 - Création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité et désignation des représentants du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Communale pour l'Accessibilité et a approuvé la création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité pour la durée du mandat.

Le Conseil municipal a nommé, au scrutin public, 9 représentants du Conseil Municipal pour la Commission Communale pour l'Accessibilité, selon la répartition suivante, afin de respecter la représentation proportionnelle de chaque groupe au sein de cette commission :

6 élus membres de la majorité municipale :

Mme Hilda DERMIDJIAN

M. Frédéric DUBOUCHET

Mme Brigitte PHAM-CUC

M. Jean Claude LUCIANO

Mme Valérie BONZI

M. Seyit YILMAZ

3 élus membres de l'opposition :

Mme Agnès REBOUX

Mme Florence DAVID

M. Adrien RUBAGOTTI

Monsieur le Maire présidera la commission et définira par arrêté Municipal la liste des associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, la liste de représentants des acteurs économiques ainsi que celle des représentants d'autres usagers de la ville.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

04 - Création d'un Conseil des Droits et Devoirs des Familles

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un Conseil des Droits et Devoirs des Familles, instance consultative ayant pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale et a décidé, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation des représentants de la Ville pour le Conseil des Droits et Devoirs des Familles.

Le Conseil Municipal a approuvé la composition du Conseil Droit et Devoirs des Familles comme suit :

- Président : Monsieur le Maire ou son représentant
- Un représentant du Conseil Municipal : Monsieur Manuel BELMONTE, 10ème Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance
- des représentants de l'Etat (dans la limite de 3) :
 - le Préfet ou son représentant ;
 - le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, ou son représentant ;
 - le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports ou son représentant.
- Des représentants des collectivités territoriales :
 - le Conseil Départemental dans le cadre de sa compétence d'Aide Sociale à l'Enfance ;
 - Vienne Condrieu Agglomération dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative ;
 - Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Vienne, service Education, Politique de la Ville, service de Médiation Santé des centres sociaux municipaux, médiateurs municipaux.
- des représentants d'établissements ou d'associations œuvrant dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance (dans la limite de 3) : direction d'école et inspection académique, association de prévention spécialisée, Maison des Adolescents pilotée par l'Agence Régionale de Santé, Relais Oxyjeunes,...etc.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à mettre en œuvre ce dispositif en lien avec l'agent chargé de mission Prévention de la Délinquance de Vienne Condrieu Agglomération et à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

05 - Désignation des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation des membres et suppléants suivants pour participer aux travaux de la commission de contrôle de la Ville de Vienne et a proposé de désigner les membres et suppléants suivants :

- 3 conseillers municipaux titulaires et 3 conseillers municipaux suppléants membres de la liste conduite par M. Thierry KOVACS, « Avec vous, pour vous, pour Vienne », dans l'ordre du tableau :

Titulaires :

- M. Pascal CHAUMARTIN
- M. Jean-Yves CURTAUD
- Mme Sophie PORNET

Suppléants :

- Mme Valérie BONZI
- M. Jacques BOYER
- M. Théo GROLEAS

- 1 conseiller municipal titulaire et 1 conseiller municipal suppléant membre de la liste conduite par M. Erwann BINET, « Vienne citoyenne » :

Titulaire :

- M. Erwann BINET

Suppléante :

- Mme Dominique ROUX

- 1 conseiller municipal titulaire et 1 conseiller municipal suppléant membre de la liste conduite par Mme Florence DAVID, « Nous sommes Vienne » :

Titulaire :

- Mme Florence DAVID

Suppléant :

- M. Damien PROST ROMAND

La nomination des membres de la commission de contrôle sera faite par arrêté du Préfet de l'Isère. La composition de la commission sera rendue publique par affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la Ville. Le secrétariat de la commission de contrôle est assuré par les services de la commune.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à entreprendre toutes formalités administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

06 - Création de la Commission de dénomination des voies et rues de Vienne

Le Conseil Municipal a approuvé la création de la « commission de dénomination des voies et rues » pour la durée du mandat et en a approuvé la composition fixée comme suit:

- un président : Le Maire ou son représentant
- 4 représentants de la majorité du Conseil Municipal désignés par le conseil municipal,
- un représentant de chaque liste d'opposition, désignés par le conseil municipal
- un représentant de l'association « les amis de Vienne », désigné par le Maire

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation des représentants du Conseil Municipal pour la « commission de dénomination des voies et rues » de la Ville et a désigné 7 représentants du Conseil Municipal selon la répartition suivante, afin de respecter la représentation proportionnelle de chaque groupe au sein de cette commission :

- 4 élus titulaires et 4 élus suppléants membres de la majorité municipale :

Titulaires

- M. Jean-Yves CURTAUD
- M. Frédérick DUBOUCHET
- M. Sophie PORNET
- Mme Christelle SORET

Suppléants

- M. Jean-Claude LUCIANO
- Mme Annie DUTRON
- Mme Alexandra DERUAZ
- M. Jacques BOYER

- 1 élu titulaire et 1 élu suppléant de la liste « Vienne citoyenne » :

Titulaire

- M. Jean François MERLE

Suppléant

- Mme Dominique ROUX

- 1 élu titulaire et 1 élu suppléant de la liste «Nous sommes Vienne » :

Titulaire

- Mme Florence DAVID

Suppléant

- Damien PROST ROMAND

- 1 élu titulaire de la liste «Rassemblons Vienne» :

Titulaire

- M. Adrien RUBAGOTTI

Les représentants des organismes extérieurs seront nommés par le Maire par arrêté Municipal. La commission de dénomination des voies et rues » sera consultée pour avis autant que de besoin.

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

07- Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2020 et de la tenue du débat.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

08 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de l'année 2019

Le Conseil municipal a pris acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération,

09 - Compte de gestion de l'exercice 2019 – Budget principal et budgets annexes

Le Conseil municipal a déclaré que le compte de gestion de l'exercice 2019 de la Ville de Vienne, regroupant le budget principal et les 4 budgets annexes, dressé par le trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelait ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

10 - Compte Administratif de l'exercice 2019 – Budget principal et budgets annexes

Monsieur Thierry KOVACS, Maire de la Ville de Vienne, s'est retiré lors du vote du compte administratif 2019 et le Conseil Municipal a désigné Mme Michèle CEDRIN en qualité de Présidente de séance du Conseil municipal pour le vote du compte administratif 2019.

Le Conseil municipal a approuvé le Compte administratif 2019 de la Ville de Vienne annexé au dossier et a arrêté les résultats définitifs présentés ci-dessous :

✓ **Budget principal :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses de fonctionnement	38 747 733,16 €
recettes de fonctionnement	41 544 257,52 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	2 796 524,36 €
résultat antérieur (2)	4 680 901,15 €
résultat de clôture (1+2)	7 477 425,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	16 317 436,17 €
recettes d'investissement	13 610 202,60 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	-2 707 233,57 €
résultat antérieur (4)	-1 276 458,68 €
résultat de clôture (001) (3+4)	-3 983 692,25 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	3 493 733,26 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-1 417 066,07 €
résultat après financement des restes à réaliser	2 076 667,19 €

✓ **Budget annexe service des eaux :**

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	3 169 929,11 €
recettes exploitation	3 630 151,12 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	460 222,01 €
résultat antérieur (2)	528 743,56 €
résultat de clôture (1+2)	988 965,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	1 627 144,27 €
recettes d'investissement	1 122 158,73 €

excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	-504 985,54 €
résultat antérieur (4)	-1 386 712,89 €
résultat de clôture (001) (3+4)	-1 891 698,43 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	-902 732,86 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	0,00 €
résultat après financement des restes à réaliser	-902 732,86 €

✓ **Budget annexe stationnement en ouvrage :**

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	298 530,17 €
recettes exploitation	330 738,27 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	32 208,10 €
résultat antérieur (2)	13 514,06 €
résultat de clôture (1+2)	45 722,16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	152 401,32 €
recettes d'investissement	50 609,00 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	-101 792,32 €
résultat antérieur (4)	136 029,60 €
résultat de clôture (001) (3+4)	34 237,28 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	-79 959,44 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-1 823,10 €
résultat après financement des restes à réaliser	78 136,34 €

✓ **Budget annexe services prestataires :**

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	219 655,48 €
recettes exploitation	254 081,52 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	34 426,04 €
résultat antérieur (2)	43 781,58 €
résultat de clôture (1+2)	78 207,62 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	5 474,91 €
recettes d'investissement	23 421,36 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	17 946,45 €
résultat antérieur (4)	46 241,93 €
résultat de clôture (001) (3+4)	64 188,38 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	142 396,00 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-8 625,40 €
résultat après financement des restes à réaliser	133 770,60 €

✓ **Budget annexe restauration municipale :**

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	313 055,91 €
recettes exploitation	338 802,00 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	25 746,09 €
résultat antérieur (2)	11 987,03 €
résultat de clôture (1+2)	37 733,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	7 491,69 €
recettes d'investissement	13 454,50 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	5 962,81 €
résultat antérieur (4)	31 052,00 €
résultat de clôture (001) (3+4)	37 014,81 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	74 747,93 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-24 281,20 €
résultat après financement des restes à réaliser	50 466,73 €

Le Conseil municipal a constaté, pour le budget principal et pour les budgets annexes, les identités de valeurs avec le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes et a reconnu la sincérité des restes à réaliser arrêtés au 31 décembre 2019.

Adoptée à la majorité des voix après délibération

26 pour (Groupe Majorité)

8 abstentions (« Vienne Citoyenne », « Nous sommes Vienne » et « Rassemblons Vienne »)

1 non-participation au Vote (M. le Maire)

11 - Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes service des eaux, stationnement, services prestataires et restauration municipale – Ville de Vienne

Le Conseil municipal a constaté et a approuvé les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

1 - Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses de fonctionnement	38 747 733,16 €
recettes de fonctionnement	41 544 257,52 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	2 796 524,36 €
résultat antérieur (2)	4 680 901,15 €
résultat de clôture (1+2)	7 477 425,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	16 317 436,17 €
recettes d'investissement	13 610 202,60 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	-2 707 233,57 €

résultat antérieur (4)	-1 276 458,68 €
résultat de clôture (001) (3+4)	-3 983 692,25 €
<u>RESULTATS</u>	
résultat de clôture toutes sections	3 493 733,26 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-1 417 066,07 €
résultat après financement des restes à réaliser	2 076 667,19 €

2 - Budget annexe service des eaux :

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	3 169 929,11 €
recettes exploitation	3 630 151,12 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	460 222,01 €
résultat antérieur (2)	528 743,56 €
résultat de clôture (1+2)	988 965,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	1 627 144,27 €
recettes d'investissement	1 122 158,73 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	-504 985,54 €
résultat antérieur (4)	-1 386 712,89 €
résultat de clôture (001) (3+4)	-1 891 698,43 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	-902 732,86 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	0,00 €
résultat après financement des restes à réaliser	-902 732,86 €

3 - Budget stationnement

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	298 530,17 €
recettes exploitation	330 738,27 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	32 208,10 €
résultat antérieur (2)	13 514,06 €
résultat de clôture (1+2)	45 722,16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	152 401,32 €
recettes d'investissement	50 609,00 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	-101 792,32 €
résultat antérieur (4)	136 029,60 €
résultat de clôture (001) (3+4)	34 237,28 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	-79 959,44 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-1 823,10 €
résultat après financement des restes à réaliser	78 136,34 €

4 – Budget services prestataires

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	219 655,48 €
recettes exploitation	254 081,52 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	34 426,04 €
résultat antérieur (2)	43 781,58 €
résultat de clôture (1+2)	78 207,62 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	5 474,91 €
recettes d'investissement	23 421,36 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	17 946,45 €
résultat antérieur (4)	46 241,93 €
résultat de clôture (001) (3+4)	64 188,38 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	142 396,00 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-8 625,40 €
résultat après financement des restes à réaliser	133 770,60 €

5 – Budget restauration

SECTION EXPLOITATION

dépenses exploitation	313 055,91 €
recettes exploitation	338 802,00 €
résultat de l'exercice 2019 (1)	25 746,09 €
résultat antérieur (2)	11 987,03 €
résultat de clôture (1+2)	37 733,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses d'investissement	7 491,69 €
recettes d'investissement	13 454,50 €
excédent (+) ou besoin (-) de financement (3)	5 962,81 €
résultat antérieur (4)	31 052,00 €
résultat de clôture (001) (3+4)	37 014,81 €

RESULTATS

résultat de clôture toutes sections	74 747,93 €
solde des restes à réaliser au 31/12 reportés en 2020	-24 281,20 €
résultat après financement des restes à réaliser	50 466,73 €

Le Conseil municipal a décidé d'affecter au budget primitif 2020 les résultats de l'exercice 2019 de la manière suivante :

Budget principal :

- A la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 5 400 758,32 € afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- A la section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté », le solde, soit 2 076 667,19 €.

Budget annexe service des eaux :

- Le résultat toutes sections de – 902 732,86 € est transféré et repris par Vienne Agglomération.

Budget annexe stationnement :

- A la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 32 414,18 € afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- A la section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté », la totalité soit 45 722,16 €.

Budget annexe services prestataires :

- A la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 55 562,98 € afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- A la section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté », la totalité soit 78 207,62 €.

Budget annexe restauration municipale :

- A la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 12 733,61 € afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- A la section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté », la totalité soit 37 733,12 €.

L'affectation des résultats ainsi que le détail des restes à réaliser sont repris dans le budget primitif 2020

Adoptée à la majorité des voix après délibération

27 pour (Groupe Majorité)

8 abstentions (« Vienne Citoyenne », « Nous sommes Vienne » et « Rassemblons Vienne »)

12 - Modalités de versement de la prime exceptionnelle COVID 19

Le Conseil Municipal a approuvé les modalités suivantes pour le versement de la prime exceptionnelle COVID 19 :

Une prime sera attribuée aux agents ayant assuré la continuité du service public municipal pendant la période de confinement du 18 mars au 11 mai 2020. Cette prime, d'un montant maximal de 1000 €, sera proportionnelle au temps de présence effective :

- 7 à 15 heures : 10% du montant plafond
- 15 à 40 heures : 20%
- 40 à 80 heures : 40%
- 80 à 120 heures : 60%
- 120 à 175 heures : 80%
- 175 heures et plus : 100%

Le Conseil Municipal a autorisé le maire ou son représentant à signer les documents relatifs à cet

effet. L'Autorité territoriale établira par arrêté municipal les bénéficiaires et la tranche dont ils relèveront. Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal, chapitre 64.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

13 - Clôture du budget eau potable – intégration des comptes dans le budget de la commune et transfert des excédents à Vienne Condrieu Agglomération

Le Conseil Municipal a autorisé la clôture du budget annexe de l'eau potable et a autorisé le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal.

Le Conseil Municipal a approuvé le transfert total des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget annexe de l'eau potable à la communauté d'Agglomération comme définit ci-dessous :

- Résultat d'exploitation de : 988 965,57 €
- Résultat d'investissement de : - 1 891 698,43 €

Le Conseil Municipal a dit que le transfert de l'excédent de fonctionnement s'effectuera via l'émission :

- d'un mandat depuis le budget général imputé sur le compte 678 pour un montant de 988 965,57 €

Le Conseil Municipal a dit que le transfert du solde d'exécution de la section d'investissement s'effectuera via l'émission :

- d'un titre depuis le budget général sur le compte 1068 pour un montant de 1 891 698,43 €

Le Conseil Municipal a dit que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats susvisés sont inscrits par BP au budget général de la commune.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

14 - Modification de la convention relative aux modalités de transfert de la compétence eau potable à Vienne Condrieu Agglomération et de la liste des biens immobiliers transférés

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications apportées à la convention relative aux modalités de transfert de la compétence eau potable entre Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne et à la liste des biens immobiliers transférés annexées à la délibération n°1 du 19 décembre 2019. Les 2 annexes jointes au dossier annule et remplace les annexes de la délibération n°1 du 19 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

Le Conseil municipal a approuvé la clôture des AP sus nommées.

Le Conseil municipal a approuvé la création de l'AP n°32 opération d'aménagement des espaces publics et de 3 places dans le cadre du NPNRU vallée de Gère.

Les crédits de paiement seront inscrits chaque année au budget conformément à l'échéancier prévisionnel des opérations.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

17 - Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal a approuvé le tableau des effectifs général des emplois ci-dessous :

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	B	Technicien territorial	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	A	Ingénieur	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de maitrise non titulaire	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de maitrise non titulaire	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	B	Rédacteur	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	B	Technicien territorial	vacant
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
Bâtiments	Bâtiments	100	C	Adjoint technique	vacant
Bâtiments	Bureau d'études bâtiments	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Bâtiments	Bureau d'études bâtiments	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Bâtiments	Bureau d'études bâtiments	100	B	Technicien territorial	pourvu
Bâtiments	Bureau d'études bâtiments	100	B	Technicien principal 2ème cl	pourvu
DGA 1	CAF 1	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DGA 1	CAF 1	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
DGA 1	CAF 1	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DGA 1	CAF 1	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DGA 1	DGA 1	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DGA 1	DGA 1	100	A	Ingénieur principal	pourvu
DGA 1	DGA 1	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	vacant
DGA 1	DGA 1	100	C	Adjoint administratif	vacant
DGA 1	Logement	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	vacant
Espaces Publics	Bureau d'études VRD	100	B	Technicien territorial	pourvu
Espaces Publics	Bureau d'études VRD	100	B	Technicien	pourvu
Espaces Publics	Bureau d'études VRD	100	B	Technicien principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Bureau d'études VRD	100	A	Responsable bureau d'étude VRD	vacant
Espaces Publics	Eclairage Public et signalisation tricolore	100	C	Agent de maitrise	pourvu
Espaces Publics	Eclairage Public et signalisation tricolore	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Eclairage Public et signalisation tricolore	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Eclairage Public et signalisation tricolore	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Eclairage Public et signalisation tricolore	100	C	Agent de maîtrise	pourvu
Espaces Publics	Eclairage Public et signalisation tricolore	100	B	Technicien principal 1ère cl	vacant
Espaces Publics	Espaces Publics	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces publics	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces Publics	100	A	Ingénieur principal	vacant
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Technicien	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	vacant

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	vacant
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Espaces verts	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique	vacant
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Agent de maîtrise principal	vacant
Espaces Publics	Stationnement et occupation domaine public	100	C	Adjoint technique	vacant
Espaces Publics	Urbanisme	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Espaces Publics	Urbanisme	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Espaces Publics	Urbanisme	100	B	Technicien	vacant
Espaces Publics	Voirie	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	B	Technicien principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	vacant
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	vacant

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Espaces Publics	Voirie	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
Espaces Publics	Voirie	100	C	Agent de maîtrise principal	vacant
Espaces Publics	Voirie	100	C	Agent de Maîtrise	vacant
Espaces Publics	Voirie	100	C	Agent de Maîtrise	vacant
Garage	Garage	100	C	Adjoint technique	pourvu
Garage	Garage	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Garage	Garage	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Garage	Garage	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Bureau Information Jeunesse	100	B	Animateur principal 2ème classe	pourvu
DEJEL	Bureau Information Jeunesse	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DEJEL	Bureau Information Jeunesse	100	B	Animateur principal 1ère classe	pourvu
DEJEL	Bureau Information Jeunesse	74,28	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Bureau Information Jeunesse	100	C	Adjoint d'animation	vacant
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	ATSEM 1ère cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	ATSEM 1ère cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	97,16	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN ATSEM	100	C	ATSEM 1ère cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN Péri-scolaire	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	80	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	90	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	90	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	50	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	85,71	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	ESTRESSIN PÉriscolaire	100	B	Animateur	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM 1ère cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère PÉriscolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère PÉriscolaire	60	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Front de gère PÉriscolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Front de gère PÉriscolaire	100	B	Adjoint d'animation	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DEJEL	Front de gère Péricolaire	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Front de gère Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Front de gère Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Front de gère Péricolaire	60	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Gémens Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Gémens Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Gémens Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Gémens Péricolaire	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Gémens Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Gémens Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	80	C	ATSEM	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	100	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	78,45	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	100	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	100	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne ATSEM	100	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	97,16	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	44,17	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	26	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	57	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Hauts de Vienne Péricolaire	100	C	Animateur	pourvu
DEJEL	Les Portes de la Vallée Péricolaire	30	C	Adjoint d'animation	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DEJEL	Les Portes de la Vallée Péri-scolaire	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Les Portes de la Vallée Péri-scolaire	45	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Portes de la Vallée Péri-scolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Les Portes de la Vallée Péri-scolaire	60	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	L'Isle ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	L'Isle ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	L'Isle ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	L'Isle ATSEM	100	C	ATSEM principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	25	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	100	C	Animateur	pourvu
DEJEL	L'Isle Péri-scolaire	82,86	C	Adjoint technique	pourvu
DEJEL	Michel Servet ATSEM	100	C	ATSEM 1ère cl	pourvu
DEJEL	Michel Servet ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Michel Servet ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	30	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	50	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	30	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	30	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	30	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	46	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	57	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	45	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Michel SERVET Péri-scolaire	30	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Pôle Administratif guichet unique	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DEJEL	Pôle Administratif guichet unique	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Pôle Administratif guichet unique	100	C	Rédacteur principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	Pôle administratif guichet unique	100	A	Attaché principal	pourvu
DEJEL	Pôle administratif guichet unique	100	B	Rédacteur	pourvu
DEJEL	Pôle Administratif guichet unique	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Pôle administratif guichet unique	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DEJEL	Pôle Administratif guichet unique	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	Pôle Administratif guichet unique	100	C	Adjoint administratif	vacant
DEJEL	République ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	République ATSEM	100	C	ATSEM 1ère cl	pourvu
DEJEL	République ATSEM	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DEJEL	République Périodique	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	République Périodique	55	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	République Périodique	40	C	Adjoint d'animation	vacant
DEJEL	République Périodique	50	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	République Périodique	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	République Périodique	80	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DEJEL	République Périodique	55	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	République Périodique	50	C	Adjoint d'animation	vacant
DEJEL	République Périodique	45	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	République Périodique	40	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Table Ronde Périodique	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Table Ronde Périodique	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Table Ronde Périodique	80	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Table Ronde Périodique	66	C	Adjoint d'animation	pourvu
DEJEL	Table Ronde Périodique	57	C	Adjoint d'animation	pourvu
DGA 2	CAF 2	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DGA 2	CAF 2	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
DGA 2	CAF 2	100	A	Attaché Territorial	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DGA 2	DGA 2	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	77,14	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	80	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	20	A	Technicien paramédical non titulaire	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	88,13	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100		Adjoint administratif	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	vacant
Famille	Cuisine Centrale	100	B	Technicien	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	85,71	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Famille	Cuisine Centrale	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Famille	Enfance	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Famille	Restaurants	80	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Restaurants	88,57	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	45,71	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	57,14	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Famille	Restaurants	71,42	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	90	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Famille	Restaurants	74,28	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	71,42	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Restaurants	61,71	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint technique	vacant
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	90	C	Adjoint technique	pourvu
Famille	Restaurants	100	A	Directeur cuisine central	pourvu
Famille	Restaurants	75,16	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Famille	Restaurants	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Ressources	CFM	100	B	Rédacteur	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Ressources	CFM	100	A	Attaché principal	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Ressources	CFM	50	C	Adjoint technique	vacant
Ressources	CFM	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Ressources	CFM	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	vacant
Ressources	Informatique	100	A	Attaché principal	pourvu
Ressources	Informatique	100	C	Adjoint technique	pourvu
Ressources	Informatique	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Ressources	Informatique	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Ressources	Informatique	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Ressources	Juridique Foncier Assurances	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Ressources	Juridique Foncier Assurances	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Ressources	Juridique Foncier Assurances	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Ressources	Juridique Foncier Assurances	100	C	Adjoint technique	pourvu
Ressources	Juridique Foncier Assurances	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Ressources	Juridique Foncier Assurances	100	A	Attaché Territorial	vacant
Culture	Animation Patrimoine	72,86	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Culture	Animation Patrimoine	80	C	Guide	pourvu
Culture	Animation Patrimoine	100	B	Assistant de Conservation	pourvu
Culture	Animation Patrimoine	80	C	Guide	pourvu
Culture	Animation Patrimoine	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Culture	Animation Patrimoine	100	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	Archéologie	100	A	Attaché principal	pourvu
Culture	Centre d'Art Contemporain	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Culture	Centre d'Art Contemporain	60	B	Assistant de Conservation	pourvu
Culture	Centre d'Art Contemporain	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Centre d'Art Contemporain	100	A	Attaché Territorial	vacant
Culture	CRC	15	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	100	B	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	71,42	C	Adjoint technique	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Culture	CRC	75	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	92,5	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	100	A	Professeur Hors Classe	pourvu
Culture	CRC	50	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	100	B	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	100	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	37,5	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	50	B	Assist ens artist princ 2è cl	vacant
Culture	CRC	12,5	B	Professeur enseignement artistique	pourvu
Culture	CRC	38	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	50	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	65	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	52,5	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	80	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	100	A	Professeur Hors Classe	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	100	A	Professeur Hors Classe	pourvu
Culture	CRC	67,5	B	Assistant ens artistique	pourvu
Culture	CRC	15	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	100	A	Professeur Hors Classe	pourvu
Culture	CRC	75	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	30	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Culture	CRC	93,75	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	18,75	B	Professeur enseignement artistique	pourvu
Culture	CRC	38,75	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	30	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	30	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	40	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	87,5	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	35	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	50	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	15,06	A	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	CRC	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Culture	CRC	40	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	100	A	Professeur Hors classe	pourvu
Culture	CRC	57,5	B	Assist ens artist princ 2è cl	pourvu
Culture	CRC	100	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Culture	CRC	5	B	Assist ens artist princ 1è cl	pourvu
Culture	CRC	15,06	A	Professeur Classe Normale	vacant
Culture	CREAM	100	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	CREAM	80	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	CREAM	10	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	CREAM	100	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	CREAM	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Culture	CREAM	100	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	CREAM	100	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	CREAM	80	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Culture	CREAM	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	vacant
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	A	Conservateur des bibliothèques	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	vacant
Culture	Médiathèque	50	C	Adjoint patrimoine	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint technique	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assist. Conservat. princ. 2ème cl.	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	Vacant
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assist. Conservat. princ. 2ème cl.	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assist. Conservat. princ. 2ème cl.	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	vacant
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Professeur Classe Normale	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine	pourvu
Culture	Médiathèque	25,71	C	Adjoint patrimoine	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Technicien territorial	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	B	Assistant conservation principal 1ère cl	pourvu
Culture	Médiathèque	100	C	Adjoint patrimoine	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Culture	Médiathèque	57,36	C	Adjoint administratif	vacant
Culture	Musées	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Musées	100	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	Musées	100	B	Rédacteur principal 2ème cl	pourvu
Culture	Musées	85,71	A	Attaché Conservat. Patrimoine	pourvu
Culture	Musées	100	C	Adjoint patrimoine principal 1ère cl	pourvu
Culture	Musées	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Musées	100	A	Conservateur du Patrimoine	pourvu
Culture	Musées	100	B	Assistant de Conservation	pourvu
Culture	Musées	100	C	Adjoint du patrimoine	pourvu
Culture	Musées	80	C	Adjoint du patrimoine	pourvu
Culture	Musées	100	C	Adjoint patrimoine principal 2ème cl	pourvu
Culture	Musées	100	C	Adjoint patrimoine	pourvu
Culture	Musées	50	C	Adjoint patrimoine	pourvu
DGA 3	CAF 3	100	B	Rédacteur principal 1ère cl	pourvu
DGA 3	CAF 3	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DGA 3	CAF 3	100	A	Attaché principal	pourvu
DGA 3	CAF 3	100	B	Rédacteur	pourvu
DGA 3	DGA 3	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DGA 3	MANEGE	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DGA 3	MANEGE	100	A	Ingénieur	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	B	Rédacteur	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Rédacteur	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	90	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Missions régaliennes	Accueils	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif	Vacant
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Accueils	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Affaires funéraires	100	C	Adjoint technique	pourvu
Missions régaliennes	Affaires funéraires	100	C	Agent social principal 2è cl	pourvu
Missions régaliennes	Affaires funéraires	100	C	Agent de Maîtrise	pourvu
Missions régaliennes	Affaires funéraires	100	A	Attaché Territorial	pourvu
Missions régaliennes	Affaires funéraires	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	A	Attaché principal	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Missions régaliennes	Etat Civil Elections	100	B	Rédacteur	pourvu
Missions régaliennes	Règlementation commerciale	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	vacant
Missions régaliennes	Règlementation commerciale	100	B	Technicien territorial	pourvu
Missions régaliennes	Règlementation commerciale	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
Missions régaliennes	Règlementation commerciale	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Missions régaliennes	Règlementation commerciale	100	A	Attaché Territorial	vacant
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	B	Technicien principal 1ère cl	pourvu
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	C	Agent de maîtrise principal	pourvu
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Equipe polyvalente	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	B	Educateur territorial APS principal 2ème classe	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	B	Educateur APS principal 1ère cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	B	Educateur territorial APS principal 1ère classe	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	B	Educateur territorial APS non titulaire	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique	vacant
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	A	Attaché principal	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Educateur territorial APS non titulaire	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	B	Educateur territorial APS principal 2ème classe	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint administratif	pourvu
Sport et vie associative	Sports	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Vie associative	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
Sport et vie associative	Vie associative	100	C	Adjoint technique	pourvu
Sport et vie associative	Vie associative	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
Sport et vie associative	Vie associative	100	B	Rédacteur principal 1ère cl	pourvu
DGS	Communication	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DGS	Communication	100	B	Rédacteur	pourvu
DGS	Communication	100	B	Infographiste	pourvu
DGS	Communication	100	B	Rédacteur	pourvu
DGS	Communication	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DGS	COS	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DGS	CSU	100	c	Adjoint technique	pourvu
DGS	CSU	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DGS	CSU	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DGS	CSU	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DGS	CSU	100	C	ATSEM principal 1ère cl	pourvu
DGS	CSU	50	C	Adjoint technique	pourvu
DGS	CSU	100	B	Technicien principal 2ème cl	pourvu
DGS	DGS	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DGS	DGS	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DGS	DGS	100	A	Directeur Territorial	pourvu
DGS	DGS	100	C	Adjoint administratif	vacant
DGS	Mission Patrimoine	100	A	Ingénieur	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Adjoint technique	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Gardien Brigadier	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Gardien Brigadier	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Gardien Brigadier	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier chef principal	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier chef principal	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Gardien Brigadier	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Adjoint d'animation	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Animateur	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier chef principal	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier chef principal	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Brigadier chef principal	pourvu
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	B	Chef de service principal 1ère classe 2011	vacant
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Gardien Brigadier	vacant
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Gardien Brigadier	vacant
DGS	Police Municipale et Tranquilité Publique	100	C	Adjoint d'animation	vacant
DGS	Politique de la Ville	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DGS	Protocole	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DGS	Protocole	100	B	Rédacteur	pourvu
DGS	Protocole	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DGS	Protocole	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
DGS	Relations Internationales	100	A	Attaché Territorial	pourvu
DGS	Relations Internationales	100	B	Rédacteur principal 2ème cl	vacant
DGS	Secrétariat du Maire	100	C	Rédacteur	pourvu
DGS	Secrétariat du Maire	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DGS	Secrétariat du Maire	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DGS	Secrétariat du Maire	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	B	Rédacteur	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	B	Rédacteur principal 1ère cl	pourvu
DRH	Carrières Paies	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	vacant
DRH	Carrières Paies	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	vacant
DRH	Conditions de travail	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DRH	Conditions de travail	100	B	Rédacteur principal 1ère cl	pourvu
DRH	Conditions de travail	100	B	Technicien principal 2ème cl	pourvu
DRH	Conditions de travail	100	C	Adjoint administratif principal 1ère cl	pourvu
DRH	Conditions de travail	100	C	Adjoint administratif	vacant
DRH	DRH	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	DRH	100	A	Attaché principal	pourvu
DRH	DRH	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DRH	GPEEC	100	C	Adjoint administratif	pourvu
DRH	GPEEC	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DRH	GPEEC	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DRH	GPEEC	100	C	Adjoint administratif principal 2ème cl	pourvu
DRH	GPEEC	100	B	Rédacteur principal 1ère cl	vacant

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DRH	Propreté	62,86	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	85,71	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	70	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	57,14	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	91,4	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	80	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	70	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	70	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	50	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	68,57	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	60	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 1ère cl	pourvu
DRH	Propreté	80	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	70,85	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	60	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	55	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	85,71	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	77,14	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	68,57	C	Adjoint technique principal 2ème cl	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique principal 2ème cl	vacant
DRH	Propreté	88,57	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	80	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	80	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu
DRH	Propreté	90	C	Adjoint technique	pourvu

PÔLE	SERVICE	TPS POSTE	CAT (poste)	GRADE (poste)	ETAT
DRH	Propreté	100	C	Adjoint technique	pourvu

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

18 - Exercice du droit à la formation des élus municipaux

Le conseil municipal a statué sur l'exercice du droit à la formation des élus municipaux :

Le droit à la formation des élus municipaux est individuel et ouvert à tous les élus. Dans le cadre de l'exercice du droit à la formation, pourront être pris en charge par la ville :

- Le remboursement des frais pédagogiques, ainsi que les frais de déplacement, de séjour, et de restauration (avec application des plafonds en vigueur),
- La prise en charge, sur demande, des pertes de revenus supportées par les élus, du fait, lorsqu'ils sont salariés, de l'absence au travail générée par l'action de formation, dans la limite de 18 jours par élu sur la durée totale du mandat, à hauteur d'une fois et demie la valeur horaire du SMIC.

Les formations engagées pour les élus devront être dispensées par des organismes ayant fait l'objet d'un agrément par le Ministère de l'Intérieur, pour la formation des élus locaux.

Les orientations thématiques de la formation des élus municipaux seront les suivantes :

- **Orientation 1 - Connaissance des fondamentaux de l'action publique locale**
 - statut et responsabilités de l'élu local
 - fonctionnement du conseil municipal
 - budget et finances locales
 - pratique des marchés publics et des délégations de service public
 - gestion des ressources humaines
 - démocratie locale
 - intercommunalité
- **Orientation 2 - Développement des connaissances liées à des politiques publiques spécifiques**
 - urbanisme et aménagement du territoire
 - sécurité/prévention
 - environnement et développement durable
 - vie associative
 - culture et patrimoine
 - animation de la vie locale
 - solidarité et cohésion sociale

- éducation, enfance et jeunesse

Toutes autres modalités d'application de ce droit seront fixées par le règlement intérieur du conseil municipal.

Un tableau récapitulatif des actions de formation financées par la ville sera chaque année annexé au compte administratif.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

19 - Répartition des subventions aux associations et organismes au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal a approuvé la répartition des subventions aux associations et organismes au titre de l'année 2020 comme indiquée dans le tableau ci-dessous :

Bénéficiaires - CM du 6 juillet 2020	
6574 020 0107 Administration générale	
Comité des CEuvres Sociales	189 500 €
6574 048 0107 Relations Internationales	
Comité d'Organisation Echanges Internationaux	4 000 €
6574 422 0107 Activités pour l'enfance et la jeunesse	
Club Léo Lagrange	147 000 €
Club Léo Lagrange - CEJ	40 000 €
MJC de Vienne	184 000 €
Scouts de France	600 €
Croix Bleue Arménienne	1 300 €
6574 33 0107 Action culturelle	
Association Culturelle Arménienne de Vienne	1 200 €
Bridge Club	500 €
Centre Généalogique de Vienne	150 €
Club philatélique viennois	500 €
Club philatélique viennois - Subv exceptionnelle congrès régional	3 800 €
C'Rock - Radio 2000	20 000 €
Groupement des Artistes Viennois - Vienn'Art	1 000 €
Groupement des Artistes Viennois - Subv exceptionnelle Salon 2020	500 €
Les Amis de Vienne	1 400 €
La Locomysic	15 000 €
Les Maïanches	230 €
Maison de la Culture Arménienne	3 350 €
Monada	1 990 €
L'Estudiantina "La Cigale"	150 €
Photo Ciné Club Viennois	2 200 €
Question pour un Champion	250 €
Tambours et clairons	2 000 €
Théâtre Table Ronde - Théâtre Saint-Martin	45 400 €
Transmusical Orchestre de Vienne	7 000 €
Vienne Historique	12 500 €
6574 61 0107 Aides en faveur des Personnes Agées	
Amicale des retraités de la Ville et du CCAS	2 000 €

6574 524 0107 Autres / Interventions sociales	
Ala vie, accompagner les vivants	200 €
A.C.C.A.de Vienne	500 €
A.N.A.C.R.	150 €
A.P.P.E.L.	200 €
A.P.RES.S	2 500 €
Aristo'Pattes	500 €
A.S.T.I.	1 500 €
Amicale des Anciens Marins de Condrieu et Environs	500 €
Amicale des Parachutistes de Vienne	150 €
Association des conciliateurs de justice	250 €
Banque Alimentaire du Rhône	500 €
Bien Vivre à Malissol	1 000 €
Croix Rouge Française	2 000 €
DDEN	300 €
F.N.A.C.A	200 €
F.N.A.T.H.	300 €
J.A.L.M.A.L.V.	350 €
Le Refuge de Gerbey	500 €
Les Médailleurs militaires	500 €
Les Restos du cœur	500 €
Objectif Souffle Santé Physique -	500 €
Pêcheurs Gère-Rhône	800 €
Préparation Militaire Marine	500 €
Sauveteurs Secouristes Viennois	1 500 €
Secours Catholique	2 000 €
Secours Populaire	2 000 €
Société viennoise d'horticulture	250 €
Sté des membres de la Légion d'Honneur	500 €
U.G.A.B.	1 400 €
6574 90 0107 Action économique	
Vienne Atout Commerce	20 000 €

6574 40 0107 Encouragements aux associations sportives	
Amicale Laïque Boule de Vienne	500 €
Ampuis Vienne St Romain Basket	13 000 €
Arc Club Viennois	1 000 €
Association des Cavaliers du Couzon	2 000 €
Association Gymnastique Volontaire de Vienne	1 100 €
ASTT Vienne - St Romain en Gal	3 000 €
Aviron Club du Pays Viennois	5 500 €
Boule de Vienne	600 €
Canoë Kayak Vienne	3 300 €
Cercle d'Escrime St Romain en Gal - Vienne	1 700 €
Club Alpin Français	1 500 €
Club Badminton Vienne	2 500 €
Club Hippique Viennois Les Charmilles	2 500 €
Club Sous-Marin Viennois	600 €
Club Sportif Vienne Rugby	208 000 €
Club Sportif Vienne - St Romain Athlétisme	3 500 €
Club Viennois d'Animation Cycliste	4 800 €
Club Viennois de Haute Montagne	1 500 €
Education Canine	500 €
Football Club Pays Viennois	15 000 €
Full Contact Gym Boxe	7 700 €
Futsal Club Vienne	500 €

Groupe d'Exploration Sous-Marine	500 €
Groupement des Pecheurs Sportifs de Vienne	500 €
Handball Club Pays Viennois	4 800 €
HANDIVIENNE	2 500 €
Judo Club Malissol - Pont-Evêque	1 000 €
Judo Club Sportif de Vienne	6 000 €
Karaté Club St Romain - Vienne	2 700 €
Légion Viennoise	7 000 €
Les adeptes du Yoga	300 €
Mach 3 Triathlon	3 000 €
Office Municipal des Sports	47 600 €
Pays Viennois Natation	7 000 €
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Vienne	500 €
Spéléo Club de Vienne	400 €
Taekwondo Vienne - St Romain en Gal	1 150 €
Tennis Club de Vienne	10 000 €
Tir Olympique Viennois	5 200 €
Vienne Boxe Française	2 200 €
Vienne Pétanque	1 100 €
Vienne Plongée	1 350 €
Volleyball Pays Viennois	28 500 €
A.S. Collège de l'Isle	500 €
A.S. Collège Grange	500 €
A.S. Collège Ponsard	500 €
A.S. Institution Robin	500 €
A.S. Institution Saint-Charles	500 €
A.S. Lycée Agrotec	500 €
A.S. Lycée Galilée	500 €
A.S. Lycée Ella Fitzgerald	500 €
Convention AVBP	1 000 €
Action culturelle (serv 0130)	
Régie Autonome Personnalisée du Théâtre de Vienne	610 000 €
Centre Communal d'Action Sociale (serv 0130)	
CCAS de Vienne	1 350 000 €

Le Conseil Municipal a approuvé les avenants ou conventions pour les associations et organismes dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi ou faisant l'objet d'une subvention supérieure ou égale à 23 000 € suivantes :

- Club Léo Lagrange
- Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Vienne
- Régie Autonome Personnalisée du Théâtre de Vienne
- Théâtre de la Table Ronde – Théâtre Saint-Martin
- Volley Club Pays Viennois

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet, et notamment les conventions annexées au dossier.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération,

6 non-participations au vote (M. Gérard LOUCHARD, M. Daniel PARAIRE, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Jean-François MERLE, Mme Brigitte PHAM-CUC, Mme Anna BELLOT)

20 - Critérium du Dauphiné 2020 - Accueil à Vienne du départ de la seconde étape - Contrat entre Criterium du Dauphiné Organisation, le Département de l'Isère et la Ville de Vienne

Le Conseil municipal a approuvé le contrat tripartite entre la Ville de Vienne, le Département de l'Isère et Criterium du Dauphiné Organisation, tel que présenté dans le dossier.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

21 - Convention d'objectifs et de financement avec le CSV Rugby pour la saison sportive 2020-2021

Le Conseil Municipal a approuvé la convention d'objectifs et de financement avec le CSV Rugby pour la saison sportive 2020-2021, telle que présentée dans le dossier.

Le Conseil Municipal a approuvé un soutien financier par l'attribution d'une subvention d'un montant de 208 000 euros pour la saison sportive 2020-2021.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à entreprendre toutes formalités administratives, techniques et financières et à signer tout document utile à cet effet et notamment la convention annexée au dossier.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération,
2 non-participations au vote (M. Gérard LOUCHARD et M. Daniel PARAIRE)

22 - Désaffectation de la parcelle AD 186 en raison de la fermeture de l'école Coteau Saint Hélène

Le Conseil Municipal a constaté la désaffectation de la parcelle cadastrée à la section AD n°186 sise Coteau Saint Hélène à Vienne.

Adoptée à la majorité des voix après délibération

28 pour (Groupe Majorité et « Rassemblons Vienne »)
5 contre (« Vienne Citoyenne »)
2 abstentions (« Nous sommes Vienne »)

23 - Modification de la délibération n°5 du 14/10/2019 modifiant la délibération 5A du 06/11/2017 portant déclassement de la parcelle AD 186 intégration au domaine privé communal

Le Conseil Municipal a modifié l'article 1 de la délibération n°5 du conseil municipal du 14 octobre 2020 comme suit : « *La désaffectation desdits biens devra être constatée au plus tard au 06/07/2020* ».

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à la majorité des voix après délibération

28 pour (Groupe Majorité et « Rassemblons Vienne »)
5 contre (« Vienne Citoyenne »)
2 abstentions (« Nous sommes Vienne »)

24 - Modification de la délibération n°6 du 14/10/2019 modifiant la délibération n° 05B du 06/11/2017 portant cession de la parcelle AD 186 au profit de la société MI-PROM

Le Conseil Municipal a modifié l'article 1 de la délibération n°6 du conseil municipal du 6 novembre 2019 est modifié comme suit : « *L'acte de cession stipulera qu'en raison des nécessités du service public affecté à l'enseignement, la désaffectation de ladite parcelle prendra effet au plus tard le 06/07/2020* ».

Adoptée à la majorité des voix après délibération

28 pour (Groupe Majorité et « Rassemblons Vienne »)

5 contre (« Vienne Citoyenne »)

2 abstentions (« Nous sommes Vienne »)

25 - Convention relative au raccordement de sirènes au système d'alerte et d'information des populations (SAIP) sur le site du Château d'eau de Seyssuel

La délibération a été retirée de l'Ordre du jour.

26 - Fixation des modalités de mise à disposition du logement sis 11/13/15 rue du 24 avril 1915 à Vienne.

Le Conseil Municipal a approuvé la mise à disposition à titre temporaire, précaire et gratuit du logement sis 11/13/15 rue du 24 avril 1915 à Vienne au profit de Vienne Condrieu Agglomération pendant une période allant jusqu'au 30/09/2020 avec prise en charge par l'agglomération des frais lié aux fluides (abonnements + consommations).

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

27 - Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Vienne et l'Association Viennoise de la Boule et de la Pétanque (AVBP)

Le Conseil Municipal a approuvé la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Vienne et l'Association Viennoise de la Boule et de la Pétanque et une subvention annuelle d'animation de 1 000 €. La convention annexée au dossier prendra effet à compter de la date de sa signature, pour se terminer le 31/12/2022. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit. L'association devra promouvoir et développer la pratique des jeux de boules et de pétanque sur la commune de Vienne.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

28 - Autorisation de reproduction du film en 3D « Balade virtuelle dans la Vienne gallo-romaine » à des fins pédagogiques

Le Conseil Municipal a accordé l'autorisation de reproduction de ladite œuvre numérique en 600 exemplaires contenus sur clé USB. La société d'édition MDI, filiale du groupe Nathan, utilisera cette

vidéo à des fins pédagogiques en l'incluant à l'édition numérique d'un manuel scolaire intitulé « Histoire CM1-CM2 », édité dès la rentrée scolaire 2020-2021.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à entreprendre toutes les formalités administratives, techniques et financières et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

29 - Attribution d'une subvention à l'entreprise Ma Grand-Mère dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'entreprise Ma Grand-Mère (SARL GE et NICO), dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

30 - Attribution d'une subvention à l'entreprise Poterie des Chals dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 2 696,55 € à l'entreprise Poterie des Chals, dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

31 - Attribution d'une subvention à l'entreprise Biocoop SARL Nodabio dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'entreprise Biocoop SARL Nodabio, dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

32 - Attribution d'une subvention à l'entreprise El Mouradian – Vêtements Michel dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 2 175 € à l'entreprise El Mouradian- Vêtements Michel, dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou

son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

33 - Attribution d'une subvention à l'entreprise Bacchu&Pool (SARL Garandel) dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'entreprise Bacchus&Pool (SARL Garandel), dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

34 - Attribution d'une subvention à l'entreprise Evidemment (SAS Sajuzo) dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 2 429,10 € à l'entreprise Evidemment (SAS Sajuzo), dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

35 - Attribution d'une subvention à l'entreprise La Po'pote dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 1 650 € à l'entreprise La Po'pote, dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

36 - Attribution d'une subvention à l'entreprise Orijjine dans le cadre de l'aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 2 030 € à l'entreprise Orijjine, dans le cadre de l'aide régionale. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

37 - Octroi d'une remise de 50% sur le loyer du mois d'Août de la Boutique Éphémère

Le Conseil Municipal a approuvé la possibilité d'octroyer une remise de loyer à hauteur de 50 % pour le mois d'Août à l'occupant de la boutique éphémère sise 26 rue Marchande à Vienne. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

38 - Convention de servitude ENEDIS pour des ouvrages de distribution publique d'électricité sur les parcelles AW 1224 et AW 1229 situées rue du Stade

Le Conseil municipal a accepté le passage d'une canalisation d'électricité souterraine et de ses accessoires, sur les parcelles cadastrées AW 1224 et AW 1229, sises Rue du Stade et a approuvé la passation d'une convention de servitude de passage avec ENEDIS.

La convention sera consentie à titre gratuit pour la durée des ouvrages concernés ou de tous ceux qui pourraient leur être substitués, sur l'emprise des ouvrages existants.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention annexée au dossier.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

39 - Dénomination de voies « Passage de l'École » et « Rue François Truffaut » à Malissol

Le Conseil Municipal a renommé « L'impasse François Truffaut » située à Malissol entre la Ceinture de la Place de la Ferme et de la Rue Latreille, sur une longueur de 74 mètres linéaires : « Passage de l'École ».

Le Conseil Municipal a nommé la voie située à Malissol entre la Ceinture de la Place de la Ferme et du Passage de l'école, sur une longueur de 73 mètres linéaires : « Rue François Truffaut ».

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

40 - Approbation du projet de Règlement Local de Publicité

Le Conseil Municipal a pris acte du Règlement Local de Publicité applicable au territoire de Vienne tel qu'il résulte de sa modification après avis du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées. Il souhaite son approbation par le Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération. Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques et financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

41 - Coopération décentralisée avec l'Arménie : conventions 2020 entre la Ville de Vienne et les opérateurs arméniens dans le cadre de la convention de coopération décentralisée triennale 2019-2021 entre les Villes de Vienne et de Goris

Le Conseil municipal a approuvé deux conventions 2020 entre la Ville de Vienne et les opérateurs arméniens dans le cadre de la convention de coopération décentralisée 2019-2021 entre les Villes de Vienne et de Goris ainsi que le versement des participations financières au titre de l'année 2020 :

- Centre Culturel Francophone de Goris (CCFG) : 7 990 €
- Solidarité Protestante France Arménie, branche d'Arménie (SPFA) : 1 940 €

Les participations financières seront affectées sur la ligne budgétaire du service Relations internationales / 6288 - 048 - 0105 / code ope 54011.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet, et notamment les conventions annexées au dossier.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération

42 - Fourrière véhicules terrestres : Approbation du choix du Déléataire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la fourrière de véhicules terrestres de la ville de Vienne

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci, ainsi que les motifs du choix de la société candidate retenue et l'économie générale du contrat.

Le Conseil Municipal a approuvé le choix de la société GARAGE DES SPORTS comme déléataire du service public de la fourrière de véhicules terrestres de la ville de Vienne pour une durée de trois ans, à compter du 3 août 2020.

Le Conseil Municipal a approuvé le contrat de délégation du service public de la fourrière de véhicules terrestres et ses annexes.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à signer le contrat de délégation de service public avec la société GARAGE DES SPORTS et toutes pièces afférentes à cette affaire.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération,
1 non-participation au vote (Mme Florence DAVID)

43 - Tarifs de la fourrière de véhicules terrestres en stationnement gênant ou dangereux

Le Conseil municipal a approuvé les tarifs de la fourrière de véhicules terrestres en stationnement gênant ou dangereux figurant dans le tableau ci-dessous applicable à compter du 3 août 2020.

Prix forfaitaire pour les véhicules abandonnés	150 €
---	-------

Types de véhicules	immobilisation matérielle (en euros)	opérations préalables à la mise en fourrière (en euros)	enlèvement (en euros)	garde journalière (en euros)
Véhicule particulier 2 ou 3 roues	7.60	7.60	45.70	3.00
Véhicule particulier 4 roues	7.60	15.20	120.18	6.36
Caravane ou remorque	7.60	7.60	45.70	3.00
Véhicule poids lourds 7,5 t ≥ PTAC > à 3,5 t	7.60	22.90	122.00	9.20
Véhicule poids lourds 19 t ≥ PTAC > à 7,5 t	7.60	22.90	213.40	9.20
Véhicule poids lourds 44 t ≥ PTAC > à 19 t	7.60	22.90	274.40	9.20

Dans tous les cas, les tarifs des frais de fourrière applicables aux véhicules sont encadrés par la réglementation et sont mis à jour par arrêté ministériel. Les tarifs du délégataire ne pourront donc en aucun cas dépasser ces tarifs maxima réglementaires.

Monsieur le Maire ou son représentant a été autorisé à effectuer toutes les formalités administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des voix après délibération,
1 non-participation au vote (Mme Florence DAVID)

44 - Liste des affaires traitées par Monsieur le Maire ou son représentant en vertu d'une délégation de pouvoirs

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions intervenues depuis le rapport précédent relatives à la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

119A	22/05/20	Concession de TERRAIN dans le cimetière communal de PIPET, durée de 30 ans, à compter du lundi 27 avril 2020 expiration le mercredi 27 avril 2050, coût 452,52 € N° B5221
119B	22/05/20	Concession de TERRAIN dans le cimetière communal de MONT SALOMON durée de 30 ans, à compter du lundi 11 Mai 2020 expiration le mercredi 11 Mai 2050, coût 452,52 € N° C0260
119C	22/05/20	Renouvellement de TERRAIN dans le cimetière communal de PIPET, expiration le dimanche 06 février 2033, coût 228,72 €, B2382
119D	22/05/20	Concession de TERRAIN dans le cimetière communal de MONT SALOMON, durée de 50 ans, à compter du lundi 27 avril 2020 expiration le dimanche 27 avril 2070, coût 935,07 € N° A0938
120	09/06/20	Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires de l'Isère, au titre de l'année 2020, pour un montant de 1459,89 euros.
121	09/06/20	Réforme, aliénation et sortie des inventaires physiques et comptables de deux pulvérisateurs 300 litres et d'un pulvérisateur 50 litres, marque VICH, Modèle PPR / PPR / VIKATOM, N° identifiant : V0030029 / V0030069 / V003001018, pour reprise à titre onéreux par le GAEC de CHAMPANAY, sis au 108 rue de Champanay 38550 SAINT MAURICE L'EXIL, pour la somme de 150€
122	16/06/20	Demande de subvention auprès de Vienne Condrieu Agglomération et de l'Etat d'un montant de 40 000 € afin de financer 2 actions déposées au titre de la programmation complémentaire et spécifique à l'été 2020 du contrat de Ville
123	16/06/20	Demande de subvention auprès de Vienne Condrieu Agglomération et de l'Etat d'un montant de 71 550 € afin de financer 26 actions déposées au titre de la programmation 2020 du contrat de Ville
124	24/06/20	Passation d'un acte modificatif n° 1 au marché public de "travaux de rénovation d'un local commercial 13 rue du Teste Bailler à Vienne, lot 2 : doublages, cloisons, peinture, sols souples, carrelage" avec la société CARRELAGE DECOR, titulaire du marché n°20-1002 montant 969 € HT. La plus-value est de 9,29 % par rapport au montant initial du marché
125	24/06/20	Passation d'un acte modificatif n° 1 au marché public de "travaux de rénovation d'un local commercial 13 rue du Teste Bailler à Vienne, lot 3 : électricité courants forts et faibles" avec la société ARTHAUD, titulaire du marché n° 20-1003 montant 160 € HT. La plus-value est de 4,43 % par rapport au montant initial du marché
126	24/06/20	Passation d'un acte modificatif n° 2 au marché public de "travaux d'extension et restructuration de l'école Quai Pasteur lot 6 : menuiseries intérieures bois" avec la société JULLIEN, titulaire du marché n° 18-1079 montant 2 894,20 € HT. La plus-value est de 4,26 % par rapport au montant initial du marché
127	29/06/20	Passation d'un acte modificatif n° 2 au marché public de "travaux de rénovation d'un local commercial 13 rue du Teste Bailler à Vienne, lot 2 : doublages, cloisons, peinture, sols souples, carrelage" avec la société CARRELAGE DECOR, titulaire du marché n° 20-1002 pour un montant en moins-value de -790 € HT. La plus-value est de 1,71% par rapport au montant initial du marché et en cumulant les avenants 1 et 2
128	29/06/20	Passation d'un acte modificatif n° 1 au marché public de "travaux de rénovation d'un local commercial 13 rue du Teste Bailler à Vienne, lot 1 : menuiseries bois / aluminium / plancher" avec la société PAITA&GIBERT, titulaire du marché n° 20-1001 montant 376 € HT. La plus-value est de 3,22 % par rapport au montant initial du marché

La séance a été levée à 01h30

Monsieur le Maire certifie que le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville, **le 15 juillet 2020** pour une durée minimum d'un mois.

Le Maire de Vienne
Thierry KOVACS